

# INFORMATIONS

## Rappel concernant la formation ENF 3

Pour celles et ceux qui veulent réellement s'approprier l'environnement ENF tel qu'il a été défini pour tous, la règle est clairement précisée également page 17... paragraphe 2 de **l'annuel règlement FFN 2014/2015 détenu par les clubs** :

### Formation des évaluateurs ENF de la FFN

Les compétences des acteurs ne sont pas remises en cause, elles sont utilisées. La formation des « évaluateurs ENF » vise à présenter le dispositif, la philosophie, et établir une cohérence entre les acteurs de toutes les fédérations mais aussi au sein de notre fédération.

L'évaluation de l' « ENF1 - Sauv'nage et de l'ENF2 - Pass'sports de l'eau » est réservée aux « éducateurs », car à ce niveau la compétence pédagogique est essentielle.

**L' « ENF3 - Pass'compétition », propre à chaque fédération du Conseil Interfédéral des Activités Aquatiques (CIAA), concerne l'entrée dans la compétition, les officiels intègrent le dispositif comme « évaluateur » dans la discipline où ils officient. À ce stade, les officiels peuvent intégrer le dispositif comme « évaluateur ENF3 » selon les conditions définies dans le profil des évaluateurs ENF3 et après avoir suivi la formation correspondante.**

**Pour obtenir leur certification, les évaluateurs ENF et les assistants évaluateurs ENF ont obligatoirement suivi les formations correspondantes.**

Les candidats doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation.

### Profil des évaluateurs ENF3

Les licenciés, majeurs, exerçant une action d'enseignement de la « Natation », titulaires du Brevet Fédéral 3 ou titulaires d'un diplôme professionnel délivré par l'État.

**Les officiels A de natation course pour l'ENF3 NC ; les officiels A water-polo pour l'ENF3 WP ; les officiels D de natation synchronisée pour l'ENF3 NS ; les officiels A et B d'eau libre pour l'ENF3 EL. Tous les officiels de plongeon pour l'ENF3 PL.**